



Fondation
la Vespérale

Établissements pour personnes âgées

Rapport d'activité 2017

Mot de la Présidente	3
Présentation de la Fondation.....	5
Organisation.....	7
Ressources humaines	9
Gestion & Accueil des résidents.....	15
Soins.....	19
Animation	21
Restauration.....	23
Intendance.....	27
Finances	31
Grands travaux.....	35



Mot de la Présidente

Les activités de la Fondation ont pour la deuxième année consécutive été fortement impactées par le projet de rénovation du site des Arénières. Cela sur plusieurs plans, tels que la vie de nos résidents et collaborateurs sur le site des HUG à Loëx, le suivi du chantier par le Bureau du Conseil et la Direction générale ainsi que l'organisation de la réouverture du site des Arénières par l'ensemble des responsables de la Fondation.

Malgré cette charge supplémentaire, la Fondation a continué à moderniser son organisation en montant en charge dans l'intégration de nouvelles professions, comme les ASSC et en améliorant le processus de distribution des médicaments sur le site de la Poterie.

L'année 2017 a également été l'occasion pour le Conseil de Fondation de définir la nouvelle organisation de l'activité EMS et de la Résidence. C'est l'aboutissement des décisions successives prises depuis 2008 en vue de rationaliser et harmoniser le fonctionnement de la Fondation, notamment en ayant dès 2018 plus qu'un EMS sur deux sites et une Résidence d'appartements pour personnes en âge AVS avec services.

Du point de vue financier, le contrat de prestation qui prend fin, laisse un déficit cumulé de CHF309'592.00, soit une marge négative de 0.4%. Sectoriellement, l'activité EMS génère un résultat positif de CHF 187'835.00 (marge 0.25%), alors que la Résidence dont l'activité a été totalement arrêtée pendant 21 mois accuse une perte de CHF 497'427.00.

À nouveau, il me plaît de soulever l'engagement sans faille de la direction et des collaborateurs dans la conduite de ces projets et dans la vie de tous les jours avec les résidents, pour le bien-être de ces derniers.

Fabienne Gautier
Présidente du Conseil de Fondation

Présentation de la Fondation

Mission :

Accompagner des personnes de dépendance variable et leurs proches en préservant, dans les limites de nos contraintes légales et institutionnelles, leur autonomie, leur pouvoir de décision, leur dignité et leur offrir un lieu de vie chaleureux, rassurant et sécurisant.

Principes directeurs :

- Mettre la pluridisciplinarité au cœur de nos pratiques
- Etre transparent et communiquer sur nos façons de faire
- Respecter autrui, ses idées, ses différences
- Privilégier la notion de « faire avec » plutôt que celle de « faire à la place de »
- Ne pas penser pour l'Autre
- Préserver le tissu socio-relational des résidents
- Participer par son attitude souriante, au caractère chaleureux et convivial de la résidence



Le logo actuel de la Fondation a été choisi fin 2013.

C'est un V stylisé qui ressemble et rappelle un cœur. Sa texture reflète le mouvement et l'énergie.

Etablissements

EMS Poterie :

L'EMS Poterie est situé au cœur du quartier de la Servette à Genève. A quelques pas, se trouvent deux parcs, Geisendorf et Beaulieu, ainsi que de nombreux commerces et restaurants.

La Résidence dispose de 73 chambres individuelles, réparties dans deux tours reliées par une « Galette ». Parquets, couleurs douces et harmonieuses, espaces accueillants contribuent à faire de la Résidence un lieu confortable et chaleureux.

Chaque chambre est équipée d'une salle de douche avec sanitaire privé, d'un lit, d'une table de chevet et d'une armoire.



EMS Arénières :

L'EMS Arénières est en cours de rénovation complète. Le bâtiment situé à la Jonction est actuellement fermé. Sa réouverture est prévue en mars 2018.

Les résidents sont actuellement accueillis à Loëx. Une aile a été mise à disposition de la Fondation pour toute la durée des travaux.



Résidence d'appartements avec services pour personnes indépendantes en âge AVS des Arénières :

La Résidence des Arénières est en cours de rénovation complète. La Fondation avait aidé les locataires à se trouver un nouveau logement avant les travaux.



Organisation

La Fondation la Vespérale est une fondation de droit public sise rue de la Poterie 35, 1202 Genève. Elle a pour but la construction, la gestion et l'exploitation, sur le territoire du canton de Genève, de pensions, homes ou foyers d'accueil pour personnes âgées. Au 31 décembre 2017, elle gère deux E MS : Arénières et Poterie ainsi que des appartements pour personnes en âge AVS. S'agissant d'une fondation de droit public, la Fondation n'est pas inscrite au service de surveillance des fondations.

Au 31 décembre 2017, le Conseil de Fondation est composé de (CE nommé par le Conseil d'Etat et GC nommé par le Grand-Conseil) :

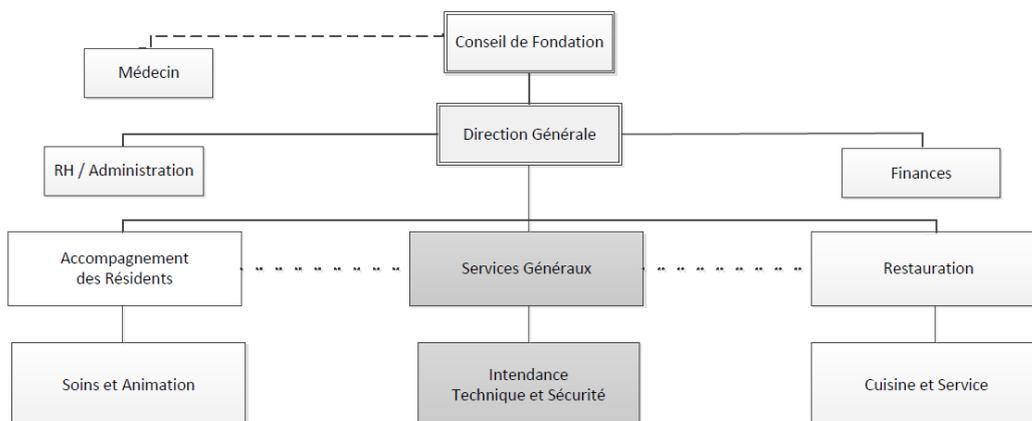
- Madame Fabienne Gautier, présidente CE
- Monsieur Yves Richard, vice-président CE
- Madame Nathalie Bornozy, secrétaire CE
- Monsieur Claude Aberle CE
- Madame Nadine Bene GC
- Monsieur Mario Vieli GC
- Madame Marizette Marschall-Voumard GC

Membre démissionnaire au 21 novembre 2016 :

- Madame Danielle Meynet-Dalmas GC

En attente de son remplacement par le Grand Conseil.

Le mandat des membres du Conseil de Fondation court jusqu'au 31 mai 2018 par arrêté du Conseil d'Etat du 21 mai 2014. Toutefois, la modification du 20 octobre 2015 de la loi sur les commissions officielles (LCOF) prolonge le mandat jusqu'au 30 novembre 2018.



La direction générale de la Fondation est assurée de manière collégiale par :

- Madame Céline Boisier, Directrice
- Monsieur Vincent Monico, Directeur

La direction s'appuie sur les compétences des responsables de secteur pour assurer la conduite opérationnelle des activités de la Fondation.

Dans ses relations avec l'Etat de Genève, la Fondation, à l'instar de l'ensemble du secteur des EMS est rattachée, depuis le 1^{er} janvier 2017, avec la Direction Générale de la Santé. C'est avec cette entité que la Fondation négocie le contrat de prestations 2018-2021 et le prix de pension 2018.

La Fondation est membre de l'AGEMS et dans ce cadre, les directeurs participent aux comités des directeurs de cette association professionnelle. La Présidente de la Fondation siège au comité.

Ressources humaines

Dans le strict respect de ses collaborateurs et tout en garantissant transparence et professionnalisme, le département des ressources humaines est responsable de :

- la gestion de la rémunération, des assurances sociales ainsi que les activités liées à l'administration du personnel de la Fondation,
- la mise en œuvre des formations pour les collaborateurs et qui répondent aux besoins spécifiques des métiers de la santé, de l'hôtellerie, de l'animation et de l'administration,
- l'élaboration et du suivi du budget du personnel,
- la mise en place des actions de recrutement selon les besoins des départements,
- suivre les collaborateurs tout au long de leur carrière tenant compte du bon équilibre entre vie professionnelle et privée,
- du respect de l'application des lois et règlements liés à la gestion du personnel.

Notre cadre légal est la Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux (LPAC – B 5 05).

Recrutement :

La Fondation est titulaire du label « 1+ pour Tous, Employeur Responsable », depuis le 10 décembre 2013. Cette reconnaissance décernée aux acteurs économiques privés ou publics est destinée aux entreprises qui engagent (à compétences égales) ou qui participent activement au recrutement de personnes sans emploi résidant dans le canton de Genève. Il a été créé pour favoriser le retour en emploi de personnes discriminées sur le marché du travail, soit à cause de leur âge, d'un handicap, d'une interruption volontaire de leur parcours professionnel ou d'une période trop longue au chômage.



Durant le deuxième semestre 2017, la Fondation a conduit un vaste chantier de recrutement en collaboration avec l'Office Cantonal de l'Emploi, pour l'engagement de nouveaux collaborateurs, dans les secteurs des soins, de la restauration et de l'intendance, pour faire face à :

- un nombre de départs important, suite aux changements de prestations de retraite anticipée offertes par la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG)
- la future réouverture du site des Arénières.



Formation :

La Fondation accorde une place importante à la formation de son personnel ainsi qu'au maintien et au développement de ses compétences. Chaque année, nous élaborons un plan de « formation institutionnelle » pour l'ensemble du personnel de la Fondation.

En 2017, nous avons retenu « la sécurité », comme axe de formation institutionnelle afin d'optimiser notre fonctionnement en cas de situation d'urgences. Les collaboratrices et collaborateurs ont pu participer aux formations suivantes, à la fois théorique et pratiques :

- « **Ces gestes qui sauvent** » ayant pour objectif de savoir identifier une situation d'urgence, d'agir en conséquence, d'alerter et utiliser les ressources adéquates.
- « **Prévention et sécurité incendie** » visant, à rappeler les consignes de sécurité et conduite à tenir, en situation d'alerte incendie dans l'établissement.

Ces formations ont été suivies en interne, à l'EMS Poterie et données par des organismes de formation spécialisés.

Des formations individuelles spécifiques métiers ont également été données, pour répondre aux demandes individuelles de collaborateurs-trices ainsi qu'au besoin de l'institution :

- « **Animation et accompagnement auprès des personnes âgées** » (formation certifiante de la Croix-Rouge Fribourgeoise)
- « **Les soins restructurants** », approche complémentaire aux soins classiques permettant une prise en charge différente surtout avec les personnes âgées atteintes de démences avancées.

Fonctions	Jours de formation	Part salaire brut en CHF des heures consacrées à la formation (hors coût de la formation pour elle-même) *
Aides soignantes non qualifiées	29.5	8'265.27
Aides en soins et en accompagnement	2.0	640.82
Aides soignantes qualifiées	24.5	8'175.97
Assistantes en soins et santé communautaire	5.0	1'791.77
Infirmières	35.5	16'036.86
Total général	96.5	34'910.69

* Le salaire brut est calculé selon l'outil de paie valeur 31.12.2017.

Apprentissage :

A cœur de favoriser l'insertion des jeunes, notamment en difficultés scolaires et des moins jeunes dans le monde professionnel, la Fondation a développé son offre d'apprentissage et obtenu les autorisations de former de l'Office de Formation Professionnelle Continue (OFPC), pour les métiers suivants :

- AFP Aide en soins et accompagnement (le 20.02.2017)
- AFP Employé-e en cuisine (le 24.08.2017)
- AFP Employé-e en restauration (le 24.08.2017)

La formation pratique s'effectue en entreprise et l'enseignement théorique se déroule en école professionnelle à raison d'une journée par semaine. Elle dure deux ans et débouche, après la réussite des examens, sur une attestation fédérale de formation professionnelle. L'AFP est un

titre reconnu par la Confédération et permet ensuite d'exercer un métier et d'entrer sur le marché de l'emploi ou selon les résultats, de poursuivre la formation pour obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC).

Stages :

La Fondation propose des places de stages, et a accueilli dans le cadre de :

- **Formations scolaires, des élèves de :**

- HEdS en « Modules complémentaires Santé » (année préparatoire ou passerelle destinée aux candidat-e-s qui ne sont pas au bénéfice d'un accès direct en formation Bachelor dans le domaine santé).
- HEds en « Bachelor en soins infirmiers », 1^{ère} année « Maturité spécialisée travail social »

La Fondation dispose d'un praticien formateur pour l'encadrement des étudiants de l'HEds depuis le 12.09.2014.

- **Validation des Acquis** (adultes sans diplôme reconnu, pouvant faire valider leurs compétences professionnelles durant leur carrière et compléter leurs connaissances afin d'obtenir une AFP ou un CFC), dans les métiers suivants :

- Assistante en soins et santé communautaires (ASSC)
- Aide en soins et accompagnements (ASA)

- **Formation professionnelle, des :**

- Auxiliaires de santé croix-rouge
- Assistant-es en soins en Gériatrie

- **Activités d'insertion professionnelle, ou de perfectionnement de connaissances professionnelles** (en collaboration avec Oséo Genève, Realise, la Fondation Clairbois, iEmploi-AIVE, l'agence TRT), des :

- Assistant-es en soins et santé communautaire
- Auxiliaires de santé
- Employé-es de restaurant
- Aides de cuisine/plongeurs
- Employé-es en intendance

Effectifs au 31 décembre 2017

	Arénières	Poterie	Fondation
Nombre d'ETP du personnel soignant	35.40	35.95	-
Nombre d'ETP du personnel socio-hôtelier	8.90	21.70	-
Nombre d'ETP du personnel administratif	2.00	2.20	5.40

Le nombre d'ETP mentionné est le nombre d'ETP au 31.12.2017. Le personnel de la Fondation travaille en support ou en direction auprès des EMS (répartition comptable en fonction du nombre de lits).

Gestion & Accueil des résidents

Afin de faciliter les démarches administratives des personnes souhaitant résider dans l'un de nos établissements ainsi que pour nos résidents, le département de la gestion administrative des résidents est responsable de :

- L'accompagnement des personnes candidates à un séjour dans les démarches administratives préalables (liste d'attente),
- La formalisation à l'entrée du résident,
- L'accompagnement des résidents dans certaines démarches administratives.

Taux d'occupation pour 2017 :

	Valeur cible	Les Arénières	Poterie
Optimiser le taux d'occupation eu égard à la liste d'attente en EMS.			
Taux d'occupation moyen annuel {nombre de journées réalisées sur l'année considérée / nombre de journées réalisables (nombre de lits x 365)}	98 % en moyenne annuelle	81.33 % *	99.56 %

* La sous-occupation de l'EMS des Arénières est d'une part, due au fait que certaines chambres sont doubles (pas appréciées par les résidents et contrainte de non-mixité) et d'autres part, que malgré le travail de soutien administratif fourni par la Fondation, les HUG ne sont pas en mesure de préparer des dossiers d'admission conformes à la Convention HUG-Vespérale. Le manque de proactivité, voire même de réactivité, des assistantes sociales en matière administrative y trouve une grande part.

Outil de gestion Gestplace :

Depuis cette année nous avons travaillé avec la nouvelle Application Gestplace qui permet à tous les EMS du canton ainsi que tous les services des HUG de centraliser et assurer la gestion des places disponibles en EMS.

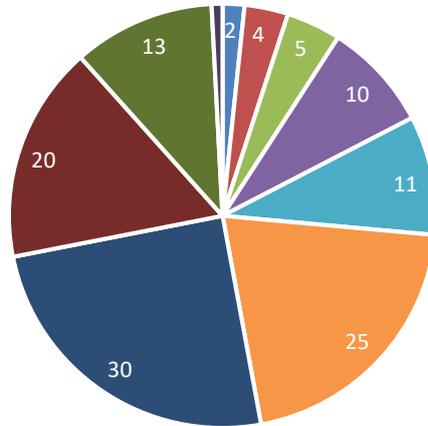
EMS Poterie :

Nombre de nouveaux residents	18
Moyenne d'âge des résidents entrants	84 ans
Nombre de décès	16
Moyenne d'âge des résidents décédés	84 ans
Nombre de résidents venus des HUG	12
Nombre de résidents venus du domicile	6

EMS Arénières :

Nombre de nouveaux residents	17
Moyenne d'âge des résidents entrants	79 ans
Nombre de décès	12
Moyenne d'âge des résidents décédés	90 ans
Nombre de residents venus des HUG	14
Nombre de residents venus du domicile	3

Nombre de résidents par tranche d'âge pour les 2 EMS



- 50 - 54 ans
- 60 - 60 ans
- 65 - 69 ans
- 70 - 74 ans
- 75 - 79 ans
- 80 - 84 ans
- 85 - 89 ans
- 90 - 94 ans
- 95 - 99 ans
- 100 - 104 ans

Soins

La principale mission du service des soins infirmiers est d'accompagner et d'assister le résident aussi bien dans la prise en charge des soins médicaux, que dans les actes de la vie quotidienne, en fonction de son degré d'autonomie, dans une atmosphère chaleureuse et confiante.

L'équipe soignante répond aux besoins des résidents, en respectant leurs habitudes et leur rythme de vie, dans la limite des contraintes légales et institutionnelles.



Le médecin répondant est responsable de la qualité des soins médicaux et assure le suivi médical des résidents qui n'ont pas de médecin traitant ou de ceux qui souhaitent en changer. Les résidents ont la possibilité de garder leur médecin traitant durant leur séjour, à condition que celui-ci puisse se déplacer.

Direction des soins :

Dans un but de transversalité, la Fondation a créé un poste de Responsable en soins et accompagnement sur le site des Arénières, incluant l'encadrement et la gestion de l'équipe des soins et de l'animation.

Composition de l'équipe soignante :

Dans un projet de modification de l'organisation des prises en soins et d'uniformité des pratiques, nous avons commencé à introduire la fonction d'ASSC à l'EMS les Arénières. Celle-ci étant déjà présente à l'EMS Poterie.

Nouvelle procédure de préparation et de distribution des médicaments à l'EMS Poterie :

La préparation des piluliers était un travail fastidieux et chronophage. Il a été décidé et mis en

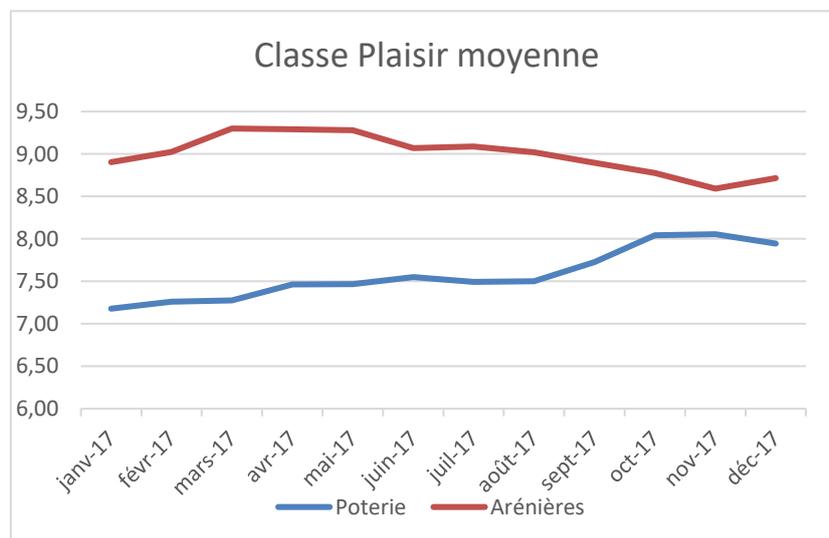
place une nouvelle procédure de préparation et de distribution des médicaments à l'EMS de la Poterie.

Les médicaments sont pré-conditionnés à la pharmacie sur la base des ordonnances saisies par le médecin prescripteur. La livraison se fait sous la forme « d'escargots » de bandes de sachets contenant les médicaments, chaque sachet étant libellé avec le nom du résident et les indications de distribution du médicament.

Parallèlement à ceci, l'EMS de la Poterie a acquis deux chariots de distribution adaptés aux « escargots » et disposant d'un ordinateur, ce qui permet de consulter et de renseigner le dossier informatique du résident, en tout temps.

Evolution de la classe Plaisir Moyenne :

Chaque résident est évalué selon la méthode PLAISIR, qui sur la base du besoin de soins en minutes par jour, détermine une classe. En fonction de cette classe, les caisses maladie verse un forfait journalier comme participation au coût des soins.



Le fort fléchissement aux Arénières est induit par la situation spécifique de l'accueil temporaire à Loëx.



Animation

Nous organisons chaque jour, des activités collectives ou individuelles dont le programme est à disposition des résidents ainsi que de leurs familles. Les animations ont lieu en général entre 10h et 17h30, mais peuvent être décalées, en soirée, par exemple.

Le service animation propose un éventail d'activités, collectives et individuelles, récréatives et stimulatrices, qui répondent aux attentes et besoins des résidents en tenant compte de leurs capacités.

Nous proposons diverses activités sociales (groupe repas, thé dansant...), culturelles (sorties au musée, exposition, récital...), de loisirs et d'excursions (musée du bateau à NYON...).

Les activités proposées par le service Socioculturel sont offertes par la Résidence. Toutefois, une participation peut être demandée aux résidents pour certaines activités (cinéma, restaurant, musée...).

Nous offrons chaque semaine des activités variées telles que :

- Atelier chant – tous les lundis après-midi
- Atelier la magie des mots – le lundi matin une semaine sur 2
- Gym seniors – tous les mardis matin
- Groupe repas – tous les mardis midi
- Atelier pâtisserie et dégustation des pâtisseries – tous les mercredis matin et après-midi
- Courses avec et pour les résidents – tous les jeudis matin
- Activ'Santé (gym) – tous les jeudis matin
- Zoothérapie – une semaine sur 2 le jeudi après-midi et le vendredi matin
- Célébration œcuménique – 3 vendredis après-midi par mois
- Manucure – tous les vendredis après-midi
- Loisirs créatifs – tous les vendredis après-midi
- Rencontre avec les bénévoles – tous les samedis matin



Par ailleurs, nous avons développé des activités extra-muros régulières tout au long de l'année, dont plus de la moitié sont réalisées conjointement entre les deux EMS, comme :

- 23 février 2017 à Vinzel, repas pour les malakofs
- 28 mars 2017 repas pour les filets de perches à Rolle
- 25 avril 2017 pour repas et balade à Montreux
- 30 mai 2017 au Signal de Bougy repas et balade
- 13 juin 2017 sortie en bateau
- 5 septembre 2017 sortie grillades et calèches à Sezegnin
- 19 septembre 2017 sortie en bateau
- 24 octobre 2017 sortie au musée Olympique
- 31 octobre 2017 sortie au musée Olympique



L'année est également marquée par plusieurs événements festifs, tels que :

- L'apéritif de la nouvelle année, en janvier
- Le carnaval, en février
- Deux fêtes des familles
- Les fêtes de l'Escalade
- Les marchés de Noël de Colladon et de Trembley
- Le Noël des enfants du personnel
- Le Noël des résidents ainsi que le goûter de Noël en compagnie des proches, des familles et des collaborateurs



Restauration

L'EMS de la Poterie dispose d'un restaurant entièrement géré par la Fondation. Celui-ci est dénommé « l'Entre-deux-tours » en raison de sa situation géographique.

L'équipe du restaurant « L'entre 2 tours », propose aux résidents de prendre leurs repas et collations dans un cadre aéré et lumineux. Possibilité est donnée, à l'entourage et aux invités, dans un espace réservé, de partager un moment avec leur proche autour d'un repas ou d'une pâtisserie. Le service des repas pour les résidents et leurs proches, s'effectue de 12h00 à 13h00 et de 18h00 à 19h00.

Notre restaurant est également ouvert au public, avec un service des repas de 12h00 à 13h00 et un service des boissons assuré jusqu'à 18h00.

Une magnifique terrasse, donnant sur la rue de la Poterie, est aménagée l'été. Elle est ouverte de 10h30 à 18h00.



Les menus servis au restaurant sont identiques que ceux proposés à nos résidents. Seules les quantités sont adaptées. Cela nous permet de garantir un niveau de qualité élevé et ainsi assurer un maximum de transparence aux familles et aux proches.

A l'occasion de festivités et sur commande, nous proposons un assortiment de différents gâteaux livrés par nos fournisseurs ou réalisés par notre pâtissier.



Diversité des menus :

Pour tenir compte de l'évolution des demandes des résidents, le restaurant a développé des menus végétariens.

Buffet GRТА :

Pour la deuxième année consécutive, le restaurant utilise régulièrement dans ses menus, des produits issus du label Genève Région - Terre Avenir (GRТА). C'est une marque de garantie créée en 2004 par l'Etat de Genève. GRТА permet d'identifier les produits de l'agriculture de la région genevoise. Elle concerne tous les produits agricoles, à chacune des étapes de leur transformation, du champ à l'assiette.



Manifestations :

A l'occasion de festivités, le restaurant élabore des menus créatifs variés et équilibrés adaptés à l'état de santé des résidents, en portant une attention toute particulière à la présentation des mets.



Nombre de repas servis en 2017 :

Résidents : 79'583.28

Familles : 778

Personnel : 702

Personnes extérieures à la résidence : 39



Intendance

L'équipe de l'intendance veille à maintenir un environnement agréable, confortable, propre et sécurisant pour les résidents.

Les espaces communs ainsi que les chambres des résidents sont entretenus de manière à ce que chacun se sente un peu « comme à la maison », tout en respectant les normes de propreté et d'hygiène en vigueur.

Les vêtements des résidents, hormis le nettoyage à sec, sont traités à l'interne, par le service de la lingerie. A l'entrée du résident, son trousseau de vêtements est marqué puis est entretenu avec le plus grand soin. Nous assurons le lavage, le repassage ainsi que de petites retouches.

Décorations des bâtiments :

Au gré des saisons et des fêtes (Pâques, 1^{er} août, Noël), un effort particulier est réalisé pour la décoration des espaces de vie communs afin d'égayer le bâtiment et rythmer l'année.

Il est mis un accent particulier sur la nouveauté régulière des décorations.





Faits marquants :

Pour la seconde année consécutive, le site de Loëx a été infesté par des punaises de lit. Outre, les frais importants occasionnés par le traitement de cette problématique, le bon fonctionnement des activités et des visites a été perturbé pendant quelques semaines.

Entretien du linge :

Durant l'année 2017, la Fondation a lancé un appel d'offres public (AIMP) pour la sous-traitance du linge plat. A cette occasion, il a été anticipé la réouverture du site des Arénières en concluant un contrat global pour les 2 EMS et ainsi obtenir un meilleur prix. En parallèle, de nouveaux uniformes colorés, permettant d'identifier les différentes fonctions, ont été introduits.



Entretien des intérieurs :

Il a été décidé de remplacer, les sols en parquet abîmés des chambres des résidents, par un sol en Vinyl style Wood click, facilitant le confort du résident et son entretien.



L'acquisition d'une nouvelle machine « auto laveuse » intégrant directement le produit a permis d'améliorer la qualité du nettoyage au niveau des sols, de réaliser des économies de produits et de faciliter l'utilisation du matériel pour le personnel de l'entretien.

Entretien des extérieurs :

L'entretien d'un bâtiment étant primordial pour sa durée dans le temps, l'EMS Poterie a mandaté une entreprise spécialisée dans le nettoyage des façades de bâtiment (méthode alpine et nacelle) afin d'entretenir les parties difficilement accessibles en hauteur.



Un nouvel aménagement du jardin de l'EMS Poterie, accessible aux résidents mobiles et en chaises roulantes, a été repensé avec la plantation de rosiers afin d'agrémenter l'espace dédié.



Finances

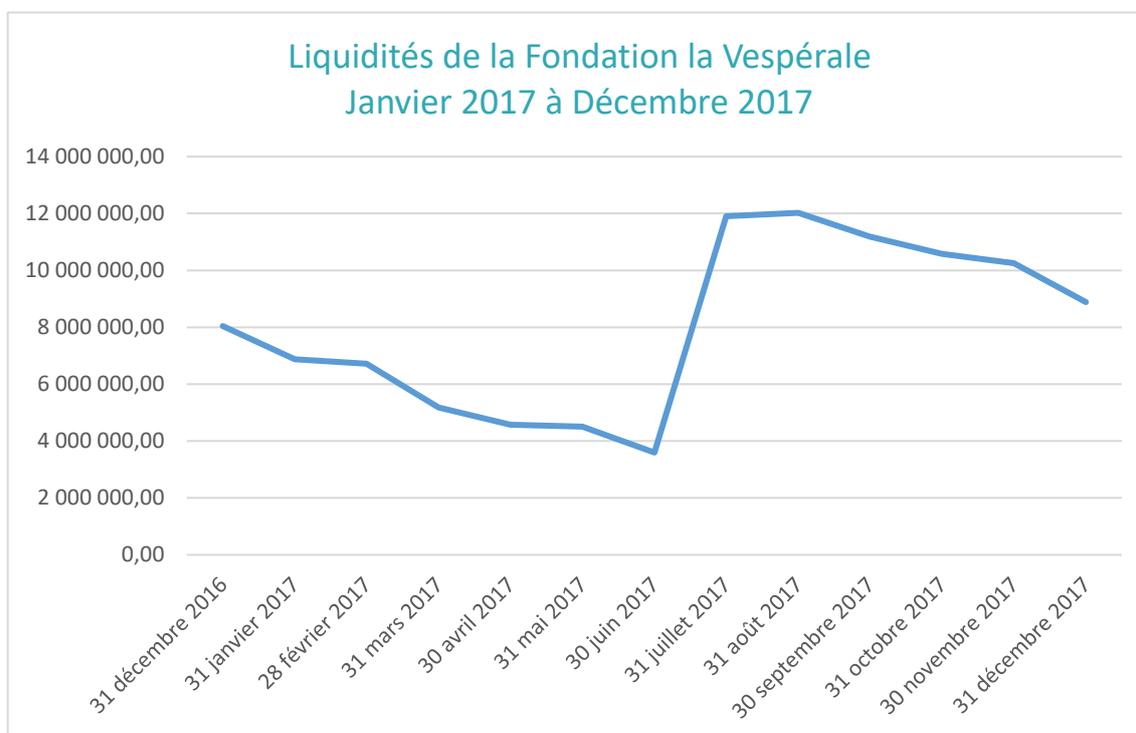
L'exercice 2017 s'est clôturé avec un résultat déficitaire.

Sur la durée du Contrat de prestation 2014-2017, le résultat cumulé est négatif et la perte cumulée s'élève à CHF 309'592.00, soit une marge négative de 0.4%. Par secteur, cela correspond à un résultat positif pour l'activité de l'EMS de CHF 187'835.00 mais à une perte de CHF 497'427.00 pour l'activité de la Résidence. La perte pour la Résidence est due à un arrêt de l'activité pendant 21 mois pour les besoins de la rénovation.

Pour l'année 2017, le prix de pension a été augmenté de CHF 2.00 par jour pour la résidence les Arénières, ce qui fait un montant journalier de CHF 211.00. Pour la résidence Poterie, il a été baissé de CHF 4.00 par jour, ce qui fait un montant journalier de CHF 228.00.

La subvention cantonale totale a été augmentée de CHF 82'041.00 (+2.04%), ce qui a fait un montant total pour l'année 2017 de CHF 4'098'424.00.

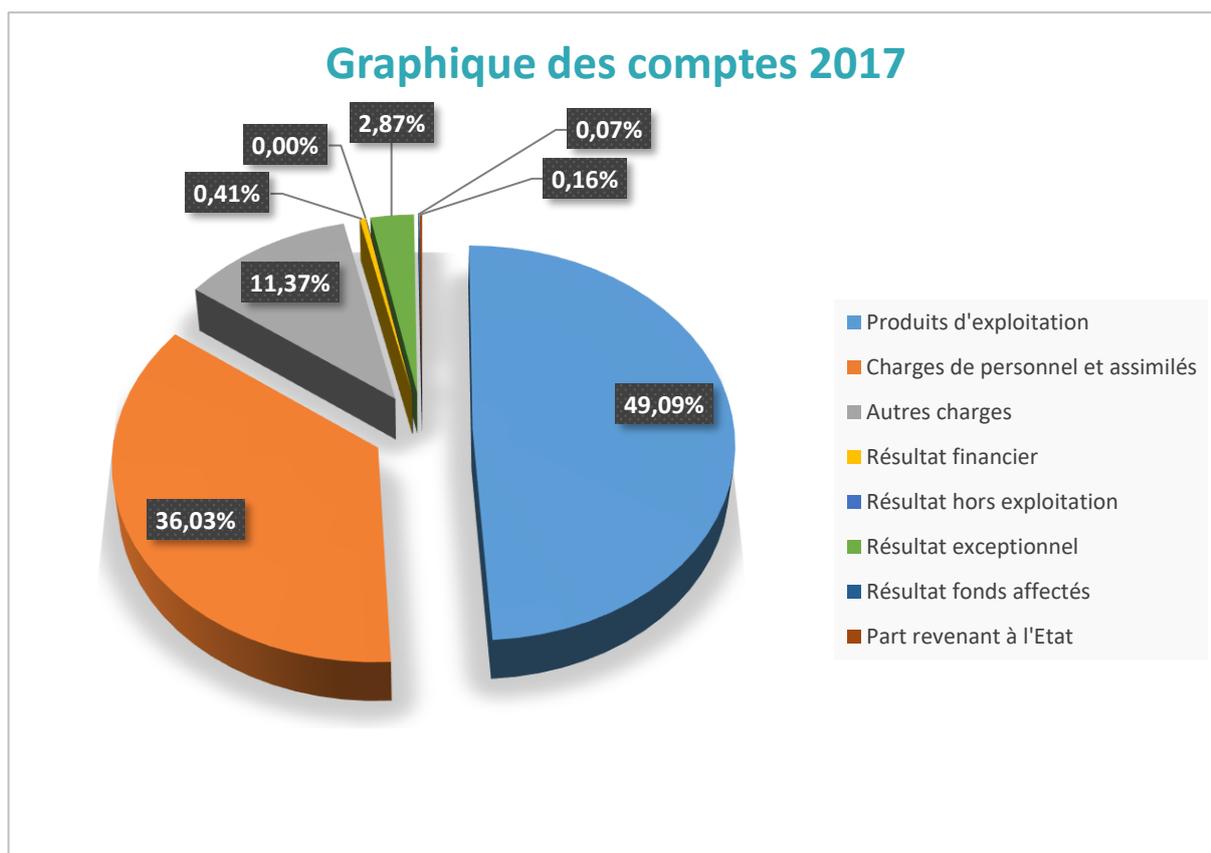
Le niveau de trésorerie de la Fondation la Vespérale était de CHF 8'038'190.00 au 1^{er} janvier 2017 et est passé à 8'885'286.00 au 31 décembre 2017. Cette croissance (+10.53%) est due en partie à des fonds reçus du Placement privé dédiés au projet de rénovation du site des Arénières, temporairement placés à la Trésorerie générale de l'Etat de Genève (protection contre les intérêts négatifs)



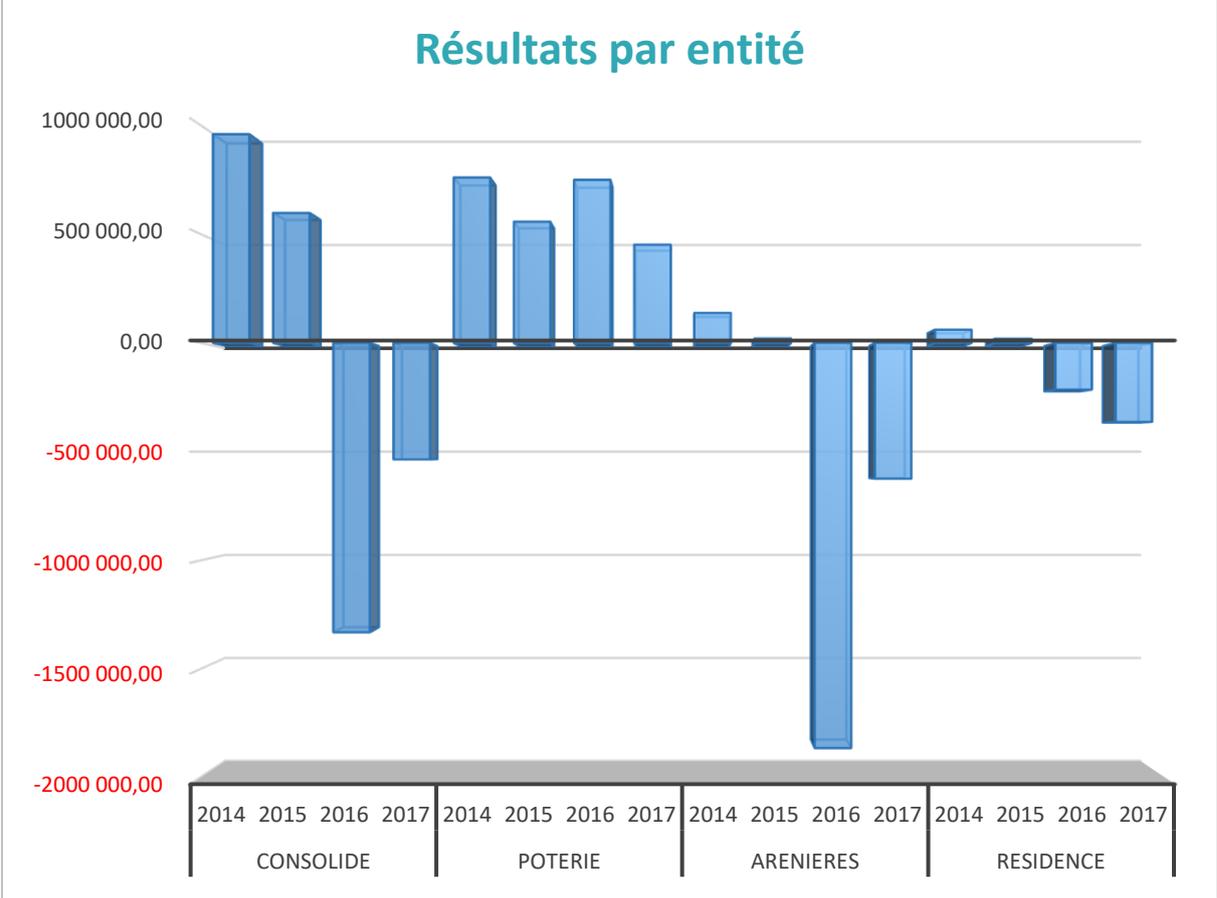
Concernant les charges de personnel et assimilées, celles-ci ont été diminuées de 368'163.00 pour présenter un montant de CHF 12'887'528.00. Cette décroissance (-2.78%) résulte des efforts fait en terme d'organisation du travail et à des départs en PLEND.

Les autres charges d'exploitation présentent un montant de CHF 4'065'594.00 et ont été diminuées de CHF 243'108.00. Cette réduction (-5.65%) des autres charges d'exploitation confirme une gestion minutieuse de la Fondation la Vespérale.

Les produits d'exploitation présentent une diminution de CHF 646'004.00 (-3.55%) pour terminer l'exercice avec un montant de CHF 17'559'223.00. Ceci est dû en grande partie à la rénovation des bâtiments des 12-14 Quai des Arénières et à l'inexploitation de la Résidence.



Le résultat d'exploitation après répartition affiche un bénéfice de CHF 606'101.00 mais le résultat d'exercice après traitement affiche une perte d'un montant de CHF 536'026.00. Cela est dû essentiellement à des ajustements comptables en lien direct avec la rénovation des bâtiments des 12-14 Quai des Arénieres.



Grands travaux

Les travaux de rénovation des bâtiments 12-14 Quai des Arénières ont entamés leur deuxième année consécutive.

Cette rénovation a pour but la mise aux normes des bâtiments, comme la réalisation d'une salle de bain pour chaque chambre d'EMS. Ces travaux ont nécessité la démolition de tous les éléments non-porteurs, d'une partie des façades et l'évacuation de toutes les installations techniques, à l'exception de la chaufferie, récemment rénovée.



En 2017, les travaux de gros œuvre ont été terminés, laissant place aux corps de métier du second œuvre.

Nous aurions dû disposer du bâtiment pour la fin novembre, mais le retard pris par quelques entreprises, nous a contraint à attendre la fin des travaux de finition.



Le suivi du chantier a particulièrement été prenant dans cette deuxième année, car il y a eu la nécessité d'arbitrer un nombre important de décisions, notamment en ce qui concerne les équipements techniques.

L'année 2017 également a été l'occasion de repenser l'organisation des EMS dès la réouverture du bâtiment du quai des Arénières.

Lors d'un séminaire des cadres à Dardagny, les différentes options ont été passées en revue. Sur cette base, les cadres ont défini leurs besoins en ressources qui se sont traduits dans le projet de budget 2018.

Parallèlement à cela, la direction et les cadres ont planifié le déménagement de retour aux Arénières et préparé toutes les commandes de fournitures pour le rééquipement du bâtiment.